



# INTERPOL

## FICHE PRATIQUE

# Renforcement des capacités et formation

La formation fait partie intégrante de la mission d'INTERPOL, qui est de promouvoir la coopération policière internationale. Nous nous employons à doter le personnel des services chargés de l'application de la loi de nos pays membres, ainsi que celui des organismes spécialisés qui sont nos partenaires, des compétences nécessaires pour relever les défis policiers d'aujourd'hui. Par des programmes de formation ciblés et l'utilisation efficace des capacités policières d'INTERPOL, nous donnons aux participants à nos formations l'occasion d'acquérir, de développer et d'appliquer de nouvelles compétences pour lutter contre la criminalité internationale.

### ► AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES SERVICES DE POLICE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

INTERPOL organise chaque année des activités de renforcement des capacités dont bénéficient des milliers de fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi, dans le monde entier.

Pour ce faire, INTERPOL a recours à des normes établies et appliquées par toutes ses unités participant à l'organisation d'activités de formation. Ces normes comprennent l'homologation des formations et la certification des formateurs, le but étant de répondre aux besoins des opérations d'INTERPOL partout dans le monde.

### ► ACTIVITÉS DE FORMATION

Toutes les sessions de formation sont coordonnées et dispensées par des officiers spécialisés ayant la qualité de formateurs certifiés par INTERPOL :

- **Formations à l'intention des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) INTERPOL :** Faisant le lien entre INTERPOL et les polices nationales, les B.C.N. jouent un rôle opérationnel dans les activités mondiales de l'Organisation. Les formations visent à renforcer les compétences du personnel des B.C.N. en matière d'utilisation des capacités policières (bases de données, notices, etc.) d'INTERPOL, ainsi qu'à assurer la conformité aux normes de protection des données et aux règles juridiques de l'Organisation. Les ressources de formation en ligne incluent le programme ICIP (« Introduction à INTERPOL : Programme de certification à l'intention des B.C.N. »), un ensemble de modules présentant les capacités policières de l'Organisation au personnel de ces bureaux.
- **Programmes de formation financés par des donateurs :** Les programmes financés par des sources externes sont conçus pour répondre à des besoins régionaux et se concentrent sur des domaines de criminalité précis. Ils comportent différentes phases et s'échelonnent sur plusieurs mois ou années. En abordant également des éléments autres que la formation – comme la structure organisationnelle, l'équipement et les ressources – ces programmes cherchent à remédier aux déficits de performance recensés par les pays membres. Ils se déroulent sur plusieurs mois ou années et rassemblent des personnes provenant des secteurs concernés (par exemple, les services chargés de l'application de la loi, les organes judiciaires et les organisations internationales) de différents pays afin de tirer parti de la coopération internationale.
- **Formations portant sur la criminalité spécialisée :** INTERPOL dispense régulièrement des formations consacrées à des domaines de criminalité spécialisés à l'appui de ses trois Programmes mondiaux : Antiterrorisme, Cybercriminalité, et Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité. Citons, à titre d'exemple, la traite d'êtres humains, la piraterie maritime, le terrorisme, la criminalité environnementale, le vol d'œuvres d'art, le trafic de marchandises illicites et les outils de soutien aux enquêtes comme la gestion des frontières et la criminalistique.

## *Renforcement des capacités et formation*

### ► APPRENTISSAGE À DISTANCE

Le **Centre mondial de ressources INTERPOL (IGLC)** offre une gamme complète de ressources d'apprentissage en ligne constamment actualisées relatives aux capacités policières de l'Organisation et à des domaines de criminalité spécialisés. Les cours s'adressent aux membres autorisés du personnel des services chargés de l'application de la loi et sont disponibles en anglais, arabe, espagnol et français. Ils peuvent être suivis seuls ou en complément d'une formation présentielle. INTERPOL met également à la disposition des responsables de formations un webinaire conçu pour faciliter la création de salles de classe virtuelles.

### ► NORMES DE FORMATION

INTERPOL consulte régulièrement des experts dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation des services chargés de l'application de la loi afin d'intégrer des méthodes pédagogiques novatrices dans les programmes de formation. Le Guide INTERPOL pour une formation efficace fournit aux responsables de formations et aux formateurs un ensemble de normes internationales et de bonnes pratiques.

### ► COLLOQUE INTERPOL DE FORMATION POLICIÈRE

Cet événement bisannuel réunit des représentants des services chargés de l'application de la loi, du monde universitaire et des organisations internationales pour leur permettre de partager leurs points de vue et leur expérience.

### ► ACADÉMIE MONDIALE D'INTERPOL

L'Académie mondiale d'INTERPOL est un réseau regroupant des institutions régionales de formation du personnel des services chargés de l'application de la loi et servant de cadre à l'échange d'informations, au partage des bonnes pratiques et à la coordination en matière de renforcement des capacités et d'activités de formation.



INTERPOL

### ► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.  
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL\_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

